

07/10/2021

En présence des parents correspondants : Madame Gabolde (401), Madame Menama (401), Madame Saidi (402), Madame Collin (403), Madame Legendre (404), Madame Neytchev (404), Madame Bernard (405), Madame Cunéo (406), Madame Guérin (406), Madame Batigne (407), Madame Caro (407), Madame Vallot (408).

Madame Saada, REP des 4^{èmes} ; Madame Delahaie directrice du collège ; Madame Boissau, vice-présidente de l'APEL pour le collège ; Madame Chéreau et Madame Laure, parents coordonnateurs APEL 4^{èmes} ;

Madame Girault (402), Monsieur Nguyen (403), Madame Bloch (405), Madame Chatelain (408) ayant été excusés.

Mme Delahaie et Mme Saada remercient les représentants des parents d'élèves pour leur engagement.

Elles rappellent que ce sont les familles qui font le choix d'inscrire leurs enfants à Saint Michel de Picpus et qu'elles doivent donc adhérer au projet de l'établissement.

Elles notent que cette promotion de 4^{ème} a du mal avec les règles et la mise au travail. Il y a un manque de maturité et il faut réapprendre la vie en communauté.

Mme Saada relève notamment des manquements au règlement intérieur tels que

- Courir dans les couloirs,
- Rester dans les couloirs sur l'heure du déjeuner,
- Ne pas aller chercher de billets de retard..

Un rappel du règlement intérieur a été fait aux élèves par Mme Saada, Mme Delahaie et Mr Vachette.

Un panneau d'information est affiché devant le bureau de Mme Saada et des casiers par classe sont à disposition des élèves dans son bureau. Les panneaux doivent être consultés régulièrement.

Enfin, Mme Delahaie et Mme Saada insistent sur le travail à la maison. Entre 1h30 et 2h de travail sont nécessaires chaque soir pour :

1. Reprendre les cours de la journée
2. Et ensuite regarder et s'organiser pour les devoirs

Le programme de 4^{ème} est plus complexe, on rentre dans l'abstraction donc les élèves doivent prendre l'habitude d'approfondir leur travail. C'est notamment très important pour la 3^{ème}, classe qui sera plus dense avec le brevet et l'orientation.

Il est demandé aux parents d'être vigilants sur les temps d'écran.

Ordre du jour

1. Organisation et projet d'établissement

a. Construction des emplois du temps

Saint Michel de Picpus est un ensemble scolaire très important avec plus de 150 enseignants à la fois au collège et au lycée. La réforme du lycée avec le jeu de spécialités a un impact fort sur les emplois du temps et notamment sur la répartition de la charge de cours sur la semaine pour le collège. Il est très compliqué de prendre en compte l'ensemble des contraintes.

Des réajustements ont dû être faits à la rentrée mais les emplois du temps ont pu être finalisés à partir de la 3^{ème} semaine de cours.

L'heure de sortie légale est 15h30. Un mot jaune doit être rempli par les parents dans le cas d'une sortie anticipée et un mot bleu est nécessaire pour tout retour en classe. Les parents doivent vérifier que les mots ont bien été déposés chez Mme Saada.

Il est interdit de sortir de l'enceinte de l'établissement avant la fin des cours, même à partir de 15h30.

Des mots à l'année, dans le carnet de correspondance, peuvent être faits par les parents s'ils autorisent leur enfant à sortir entre les cours et les activités sportives ou culturelles dans l'établissement.

b. DS

Les élèves devront se présenter à 8h30 toute l'année pour les DS le mercredi matin. En effet, il y a un temps d'installation qui fait qu'ils ne commencent réellement qu'à 8h45. Puis au bout de l'heure DS il est demandé aux élèves ¼ d'heure de relecture jusqu'à 10h.

c. Etude du soir

Une étude les lundis, mardis et jeudis sera proposée aux élèves. Il s'agit d'une étude dirigée par des enseignants de 4^{ème}. Le but est d'accueillir les enfants qui ont du mal à s'organiser à la maison ou qui ont des soucis avec les écrans. Le professeur est surtout là pour une aide méthodologique.

Les réunions de mi-trimestre avec les professeurs principaux qui se tiendront la semaine prochaine permettront de lister les élèves qui auraient besoin de ce dispositif. Un papier d'inscription leur sera remis.

Ce dispositif est gratuit, et ne peut pas concerner plus de 12 élèves.

Elle commencera après les vacances de la Toussaint pour 1 à 3 fois par semaine aux horaires suivants :

- Lundi 17h45-19h
- Mardi 16h40-18h
- Jeudi 17h45-19h

d. Voyages et sorties

Il n'y aura cette année ni voyage de division ni voyage à Londres pour les élèves de la classe LLCA ni d'échange avec Berlin pour les germanistes.

En revanche les professeurs reproposent des sorties et mettront en place des échanges épistolaires. Par exemple, pour les classes LLCA, deux sorties seront proposées sous réserve de validation du budget par les parents.

Un temps fort est également prévu à Chartres toute la journée le 24 mai.

Puis, 2 journées nautiques (paddle et kayak) au mois de juin. 2 mardis après-midi d'EPS seront libérés en prévision de ces journées nautiques. Un formulaire sera transmis aux parents pour indiquer si leurs enfants restent ou non déjeuner. Il est important de répondre dans les délais à ce questionnaire pour éviter le gaspillage à la cantine.

La semaine de langues sera organisée la semaine qui précède les vacances de février. Les élèves choisiront la langue qu'ils souhaitent étudier (LVA ou LVB) et seront ensuite répartis en petits groupes avec des professeurs qui ne sont pas forcément les leurs.

La présentation d'une chanson ou d'une scénette qu'ils auront préparée sera faite en fin de semaine dans l'auditorium. Tout l'établissement sera mobilisé.

2. Point sur les conditions sanitaires

Une personne positive au COVID doit rester en confinement 10 jours. Il est très important de respecter cette règle et de prévenir l'établissement. Ci-joint la nouvelle procédure COVID pour le collège :



2021_contact_tracing
_college_lycee-2.pdf

Pour les élèves confinés à cause du COVID l'établissement fera le maximum pour mettre en place la visio mais il est rappelé que c'est une organisation plus complexe pour les enseignants.

Le masque est obligatoire dans l'établissement y compris dans les escaliers et les couloirs sauf dans la cour.

L'établissement est centre de vaccination. Les 2^{èmes} doses seront administrées lundi 11/10. Les attestations seront alors disponibles sur le site de la sécurité sociale.

Depuis le 30 septembre le pass' sanitaire est obligatoire pour les sorties scolaires.

3. Ecole Directe

a. Devoirs

L'agenda reste toujours prioritaire. Même si Ecole Directe a mis du temps à être paramétré (groupes, langues...), la consigne est que tout passe par Ecole Directe. Si le professeur souhaite utiliser Google Education il doit l'écrire sur Ecole Directe.

b. Devoirs

Les notes vont apparaître à partir de la semaine prochaine.

4. Point vie scolaire

a. Aménagements

Les PAP et PPS ont été mis en place pour que les enseignants sachent quels aménagements sont nécessaires pour les élèves concernés.

Pour la première fois cette année, c'est au 3^{ème} trimestre de 4^{ème} que doivent être actés tous les PAP et PPS pour définir quels seront les aménagements pour le brevet des collèges. Ce point était fait précédemment en 3^e (Tous ces aménagements nécessitent un suivi sur le long terme)

b. Accompagnement

Madame Saada est à la disposition des élèves et des parents s'il y a des difficultés particulières. Il est rappelé aux parents d'être vigilants sur les temps d'écrans et leur contenu ainsi que sur le sommeil de leurs enfants.

5. Divers

a. Numérique

Lorsque le livre est projeté sur les ENI, les derniers rangs n'arrivent pas à voir la totalité de l'écran.

L'APEL souhaite promouvoir l'usage du livre numérique pour alléger le poids du cartable.

Mme Saada rappelle que l'établissement est dépendant des éditeurs pour l'accès aux livres numériques. Le principe serait d'utiliser les livres papier en cours, et la version numérique au domicile pour éviter le transport des manuels. Cette solution nécessite de la place dans l'établissement. La solution est en cours de réflexion.

b. Casiers

Toutes les demandes de casiers ont été traitées. Une trentaine d'enfants qui habitent loin ou qui ont des problèmes de dos ont pu en bénéficier. Il est indispensable de les fermer chaque fois avec un cadenas solide.

c. Livres

Les parents correspondants informent que certains manuels sont en mauvais état. Mme Saada rappelle que la vie scolaire répertorie l'état des manuels scolaires en début d'année. Il est demandé aux familles de couvrir les livres pour éviter qu'ils s'abîment.

d. Restauration

Pour les sujets concernant la restauration, une commission restauration se tiendra courant novembre.

e. Quelques dates

- Vendredi 22 octobre : le CROSS
- Vendredi 12 novembre : Journée pédagogique
- Du 29 novembre au 2 décembre : conseils de classe
- Fin 2021 : le commissariat du 12^{ème} interviendra dans les classes de 4^{ème} pour une conférence sur la prévention des addictions
- 7 et 8 février : retraite de profession de Foi à Fontainebleau

6. L'APEL

Assemblée Générale L'Apel rappelle la date de son assemblée générale le **20 octobre**.

Marché de Noël 2021 RDV vendredi **3 décembre à partir de 16h45** au Collège, ateliers de Noël, décorations de Noël, goûter de Noël, restauration, produits monastiques, pastorale des santons, sapins, chocolat, panettone etc...

A la fin de la réunion, nous remercions Madame Delahaie et Madame Saada pour leur disponibilité et leur accompagnement.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à vos enfants.

Vos parents coordonnateurs de l'Apel en 4ème

Aurélie Chéreau et Marie-Line Laure – coordo4eme@apelsaintmicheldepicpus.fr